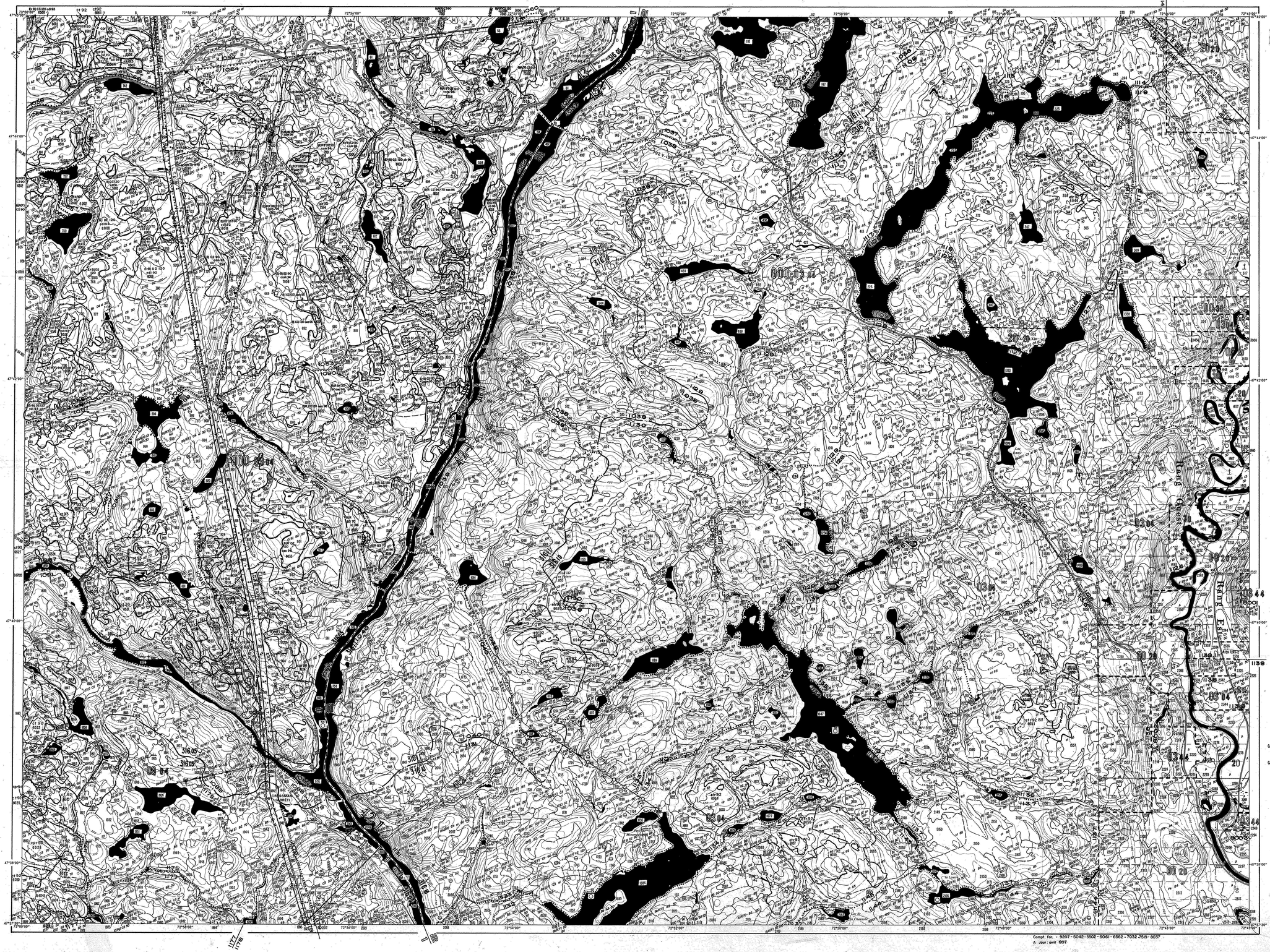

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire - pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions
Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou tassé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher au ras, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	CTr
Coupe avec protection de la régénération	CPR
Coupe par bandes régulières	CBR
Coupe progressive d'ensemencement	CPE
Coupe à diamètre limite	CdB
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	CDA
Coupe de jardinage	CJ
Coupe partielle (préciser le type)	CP
Préparation à l'ensemencement	PE
Plantation en récipients	PR
Plantation en bouleaux	PB
Ensemencement	ES
Éclaircie commerciale	EC
Récolte hors les limites boisées (date de libres)	RF

N.B. Ces interventions n'impliquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze
— à thuya (cèdre)
Pessière (l'épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portée-tion.)
— à sapin (sapinière)
— à pruche
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à épinette noire (plantation d'épinette blanche)
— à épinette blanche (plantation de pin rouge)
— à épinette noire (plantation d'épinette noire)
— à épinette blanche (plantation d'épinette blanche)
Sapinière (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à mélèze
— à sapin et/ou épinette blanche (plantation)
Pinède à pin gris (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— avec pin blanc
— avec pin rouge
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— avec thuya (cèdre)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge
— avec épinette blanche
— avec pruche
— avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Pinède à pin sylvestre (le pin sylvestre occupe plus de 75% de la portée résineuse)
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
Pruchetaie (le pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Mélèzaie (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes	F1(IT)	F1(IT)
— avec pin gris	F1(IT)	F1(IT)
— avec pin rouge	F1(IT)	F1(IT)
— avec résineux	F1(I)	F1(I)
— avec pin rouge	F1(I)	F1(I)
— avec épinettes noire ou rouge	F1(I)	F1(I)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB(T)	BB(T)
— avec épinettes noire ou rouge	BB(T)	BB(T)
— avec pin gris	BB(PG)	BB(PG)
— avec pin rouge	BB(PR)	BB(PR)
— avec résineux	BB(R)	BB(R)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin	BJ(T)	BJ(T)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1(PB)	F1(PB)
— avec pin gris	F1(PG)	F1(PG)
— avec pin rouge	F1(PR)	F1(PR)
— avec épinettes noire ou rouge	F1(E)	F1(E)
— avec résineux	F1(R)	F1(R)
Chênaie rouge avec résineux	CR(R)	CR(R)
Frênaie avec résineux	FR(R)	FR(R)
Peuplier à feuillus tolérants	PE(F)	PE(F)
— sur station humide	MF(F)	MF(F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	FI
— d'essences tolérantes	FT
— sur station humide	FH
Bouleaux	B
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleaux gris	BB
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	PE
— à feuillus d'essences intolérantes	EF
— à feuillus d'essences tolérantes	EF
Peuplier d'Amérique à sucre	EPA
— de bouleau jaune	PBJ
— de bouleau blanc	PBB
— de frêne d'amérique	PFA

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	SD
Dénudé et semi-dénudé humide	SH
Aulnaie	I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en bande	CB
Coupe partielle en trouées	CT
Coupe partielle plus épaisses légères	CPE
Chablis partiel	CH
Chablis total	CHT
Épidémie sévère	EP
Friche	F
Plantation	P

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % ⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	CT
Brûlis	B
Chablis total	CHT
Épidémie sévère	EP
Friche	F
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (-ans)	0-20 ans
30 (- ")	21-40 "
50 (- ")	41-60 "
70 (- ")	61-80 "
90 (- ")	81-90 "
100 (- ")	91-100 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
90-30 "	30-90 "
100-30 "	30-100 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
100-50 "	50-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jin jaune inéquienne: Groupe à dominance de haut, tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.

Vioolet inéquienne: Groupe à dominance de haut, tolérants, majorité des tiges entre 30 et 100 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 100 ans.

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	0,5m (1)	1m (2)	3m (3)	4m (4)	5m (5)	6m (6)
A 100%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	'
Forte	61 à 100 %	''
Abrupte	+ de 100 % et plus	'''

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S3E3 C3 ep 50 m 6 D1 d5 D1
S3 — densification
E3 — classe de pente
C3 — classe d'âge
ep — perturbation
50 — classe de hauteur
m — mode d'origine
6 — sous group. d'essences
D1 — groupement d'essences
d5 — classe de pente
D1 — classe d'âge
— groupe de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— sous groupe d'essences
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : FOR INTERNATIONAL LTÉE — SIGNATURE
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : — SIGNATURE

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

4 42*-1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

0*

Unité de sondage

000 00 20*

Motif de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique 316 10*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée 412

Municipalité 32740*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle 1136*
Région écologique 7e2

Municipalité régionale de comté 480 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/8/85, 1/1/87
Déclinaison magnétique : 18° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-P-14 S.E.	31-P-15 S.O. S.E.	31-P-16 S.O.
31-P-11 N.E. S.E.	31-P-10 N.O. S.O.	31-P-9 N.E. S.O.
31-P-6 N.E.	31-P-7 N.O. S.E.	31-P-8 N.O. S.O.

31 P/10 N. O.